

Image not found or type unknown



Violences volontaires avez 8 jours d incapacités de travail

Par **Malikamel**, le **14/04/2014** à **15:21**

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politessern**J ai une convocation au tribunal pour cause de violences volontaires et itt 8 jours chose qui n est pas vrai la personne a jouer la comédie pour toucher des dommages et intérêt quel ma peine qu est ce qui va m arriver surtout que je veut pas lui payer des dommages et intérêt j ai pris un avocat mais je veut Kangoo même savoir c koi la peine merci de me répondre c urgent surtout que c des voisin qui n arrêtes pas de menmmerder et d inventer des histoires pour que je rentre en prison personne veut témoigner car il sont peur d avoir des problèmes apres